

Flash infos

La Lettre interne du Conseil Général

LE COMPTEUR TOURNE DEVANT L'IMMEUBLE MARÉCHAL JUIN



Vous l'avez peut-être vu dans la presse puisque cette initiative du Conseil Général a été largement rapportée.

Depuis le 11 janvier, devant l'immeuble Maréchal Juin du Conseil Général, un compteur affiche – selon les mots même utilisés – les sommes que «l'Etat doit aux girondins».

En tant qu'agent, il était nécessaire d'avoir davantage d'informations sur cette démarche choc de notre collectivité.

EXPLICATIONS...

En premier lieu, que représentent exactement les sommes affichées sur ce compteur ?

- On le sait : ces dernières années, **de nombreuses compétences nouvelles ont été transférées aux Départements** (citons la prise en charge du personnel technique dans les collèges, des routes anciennement dites «nationales», etc).
- Parallèlement - ceci est moins connu - l'Etat impose régulièrement de nouvelles charges d'une manière indirecte en décidant d'actions **qui, de fait, sont à gérer et à financer par les Départements** (le versement de l'APA aux personnes âgées, de la Prestation de Compensation du Handicap, etc).

Un impact financier considérable

Nécessairement, ces nouvelles compétences et ces nouvelles obligations représentent **un poids financier considérable pour les Départements**.

Logiquement, comme ce fut le cas dans le passé, l'attribution de ces nouvelles compétences et nouvelles obligations **devait s'accompagner d'une mise à disposition de ressources complémentaires suffisantes**.

C'est le principe de «compensation financière», inscrit dans la Constitution (article 72-2). Citons le texte exact : *«Tout transfert de compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales s'accompagne de l'attribution de ressources équivalentes».*

Dès 2008, un trou de 149.5 millions d'Euro

Force est de constater que, du fait des mécanismes mis en place, ce principe de compensation ne fonctionne plus aujourd'hui.

Des sommes extrêmement importantes commencent à faire défaut au Département de la Gironde comme à tous les autres Départements.

► ► ► Suite au verso

Le Conseil Général a souhaité pouvoir évaluer avec précision cet écart entre :

- **les nouvelles ressources mises à disposition ;**
- **les nouvelles charges générées par ces transferts de compétences et nouvelles obligations décidés par l'Etat.**

Un «*Observatoire des Transferts de Compétences et des Charges Nouvelles*» a été créé à cet effet. Autour d'un expert financier, il réunit des élus de tous bords politiques, des représentants syndicaux...

LES CHIFFRES ? Pour 2008, l'Observatoire a pu faire état d'un «trou» de **149,5 millions d'Euro entre les nouvelles dépenses imposées par l'Etat et les recettes attribuées en compensation.** (Voir Mascaret pour le détail des chiffres.)

Les chiffres 2009 ne sont pas encore tous connus mais, au vu des premiers éléments, il semble que le différentiel entre nouvelles recettes et nouvelles charges devrait dépasser pour la Gironde... **200 millions d'Euro.**



SONDAGE

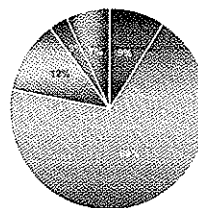
LES FRANÇAIS ET LEURS DÉPARTEMENTS

Au regard de cette situation, il est sans doute bon de faire état d'un **sondage récemment réalisé par l'Institut IPSOS**. Cette enquête montre combien les Français sont attachés à leurs Départements et désirent les voir poursuivre leur action.

- Ainsi, à la question «*Etes-vous attaché à votre département?*», les Français interrogés répondent «*Attaché*» ou «*Très attaché*» à **82%** (et seulement 7% «*Pas du tout attaché*»).
- A la question «*Etes-vous satisfait de votre Conseil Général?*», **78%** des Français interrogés répondent «*Satisfait*» ou «*Très satisfait*» (et seulement 3% «*Très mécontent*»).



La satisfaction globale à l'égard de l'action du Conseil Général



- Très satisfait
- Plutôt satisfait
- Plutôt mécontent
- Très mécontent
- Ne se prononce pas

- A la question «*Le Conseil Général vous paraît-il une collectivité locale utile?*», les Français interrogés répondent «*Utile*» ou «*Très utile*» à **72%** (et seulement 4% «*Pas utile du tout*»).

Pour qui sait lire...

Consulter Mascaret pour le détail des réponses.



Gironde
CONSEIL GÉNÉRAL
gironde.fr



LE COMPTEUR TOURNE DEVANT L'IMMEUBLE MARÉCHAL JUIN

(Suite de la page précédente)

► ► ► Rapportées aux budgets d'un Département ces sommes sont considérables (voir Mascaret). Le Conseil Général a pensé qu'il était de son devoir d'informer l'ensemble de ses administrés

sur le danger que, selon lui, une telle situation pouvait faire courir à de nombreuses actions développées depuis des années pour la Gironde et les Girondins.

Restait à déterminer le type de communication.

Aux yeux du Conseil Général, il n'aurait pas été bon qu'une telle information soit réservée à quelques experts financiers. Il fallait, au contraire, la porter à la **connaissance du plus large public**. C'est le sens du compteur qui, devant l'Immeuble du Maréchal Juin, affiche désormais les sommes faisant défaut au Département.

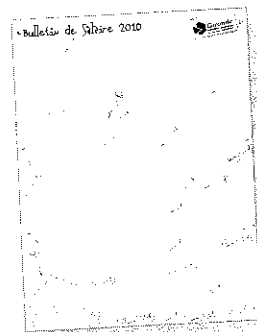
NOUVELLE ANNÉE... NOUVEAUX PROJETS... NOUVEAU BULLETIN DE SALAIRE

C'est maintenant une tradition. A chaque nouvelle année correspond un nouveau fond de bulletin de salaire, inspiré d'éléments forts qui rythmeront la vie de l'institution durant les 12 mois.

Ainsi, sur nos derniers bulletins de salaire, nous avons pu découvrir la maquette du futur Immeuble Gironde au tout début du chantier, puis le visuel de l'Agenda 21 lors du lancement du 1^{er} Programme d'actions ou, l'an passé, à partir de la nouvelle charte graphique, une illustration du Plan Climat-Energie en préparation...

Cette année, le choix s'est porté sur la **fleur qui «sème à tout vents»** pour rappeler que le Conseil Général entend bien continuer à multiplier les projets sur l'ensemble de la Gironde. Parmi les actions mises en évidence, on retrouvera souvent l'inspiration du développement durable ou la volonté d'ancrage territorial mais, aussi, des axes structurants pour notre collectivité comme l'«e-administration» ou la «GPEC» (*Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences*) qui renouvelle entièrement l'approche DRH. Affaire à suivre...

D'autres projets ne figurent pas. Ils sont encore en gestation, prêts à prendre leur envol à leur tour. Pour le dynamisme de la Gironde.



Postes à pourvoir

POSTES VACANTS	CADRE D'EMPLOI	PARTICULARITES DU POSTE
Direction Générale Adjointe chargée des Services Techniques		
Direction des Infrastructures CRD Sud Gironde - (Langon)	Catégorie C (filière technique)	Agent d'Exploitation
Direction des Infrastructures CRD Bordeaux CUB Entre 2 Mers (rive gauche - Mérignac)	Catégorie C (filière technique)	Agent d'Exploitation
Direction des Infrastructures CRD du Libournais (CE de Castillon)	Catégorie C (filière technique)	Agent d'Exploitation
Direction Générale Adjointe chargée du Développement		
Direction de l'Economie et de l'Emploi Service du Littoral et de l'Aménagement Intégré - Bureau des Travaux Portuaires	Catégorie A ou B+ (filière Technique)	Chargé d'Opérations d'Aménagements Portuaires
Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité		
Direction des Actions pour les Personnes Agées et les Personnes Handicapées Service des Actions pour l'Autonomie EMS secteur 7 (RA Lesparre)	Catégorie B (filière médico-sociale)	Assistant Social ou Conseiller en Economie Sociale et familiale ou Infirmier
Direction des Actions de Santé MDSI d'Audenge	Catégorie A (filière médico-sociale)	Puéricultrice de PMI

**Attention : lundi 15 février
2 Gremlins risquent de s'introduire
au Conseil Général (plus d'infos sur Mascaret à cette date)**

Votre **paysage**
dans l'objectif

Une vie, c'est court...
Février, c'est encore plus court...
Et Février est encore encore plus
court quand ce n'est pas une année
bissextile.

Bref, à ce jour, vous avez à peine un mois
pour participer à l'enquête «Votre paysage
dans l'objectif» dont la date limite a été fixée
au 28 février.

Voir Mascaret pour + d'infos.

Et vous n'avez également
que jusqu'au 28 février...

... pour apporter votre contribution d'agent
et de citoyen à la consultation publique mise
en place par le Conseil Général pour préparer
le Plan Climat-Energie de la Gironde.
(Plus d'informations sur Mascaret dans le dossier
consacré à la réalité vécue du changement
climatique, à ses premiers effets en Gironde et au
dispositif mis en place par le Conseil Général).

INFOS COS

CHEQUES VACANCES

Les agents ayant obtenu commande en 2010
doivent impérativement venir les retirer le plus
tôt possible. Pour toute demande de chèques
vacances, il vous est demandé de prendre rendez-
vous auprès d'Évelyne RACAGNON (poste 6766)
et de vous munir de l'avis d'imposition 2010.

COLONIES DE VACANCES

Rappel de la date limite d'inscription pour
les colonies de vacances de printemps
vendredi 19 février 2010.

CATALOGUES VOYAGES ET LOCATIONS

Les catalogues des «Voyages et intentions»
de voyage, de location et d'habitat sont
disponibles sur le site du Conseil Général.
Pour 2010, les COS vous propose 3 dates
de voyage pour le printemps et 14 destinations
de location. Les formules d'habitat
de voyage et d'habitat de location vous
permettent d'élaborer vos projets
vos vacances avec participation du COS.
Ces différentes prestations sont à découvrir
sur Mascaret ou sur la brochure papier
adressée aux personnes travaillant directement
au COS (à l'intérieur).

Date limite d'inscription ou de réservation
26 février 2010.

Contacts : pour les Voyages et intentions
de voyage, Évelyne RACAGNON (poste 6766)
pour les Locations et intentions d'habitat,
Évelyne RACAGNON (poste 6766)
pour les Locations et intentions d'habitat,
Évelyne RACAGNON (poste 6766).

PHOTOS DE L'ARBRE DE NOËL

Ces photos sont à retirer au 1^{er} étage de la tour
ALLIANZ, porte 110 (prix négocié : 4,80 €).

CHEQUES RENTREE SCOLAIRE

RAPPEL : les chèques rentrée scolaire
non retirés au 15 février seront retournés
au prestataire.